Pour certains esprits et non des moindres, un regard en arrière porté sur le long règne de Louis XIV débouche sur un constat de plus en plus partagé : si les activités industrielles ont bénéficié, notamment grâce à Colbert, d'un développement incontestable, l'agriculture a été laissée dans un état d'abandon quasi-total. Cette opinion est bien illustrée par Duhamel du Monceau dans son *École d'Agriculture*, publiée sans nom d'auteur en 1759. Pour beaucoup, ce n'est plus d'une *agriculture de cabinet* dont le monde rural a besoin mais d'une refondation concrète assise sur les avancées des sciences et les constats de terrain.

Tout cela explique, *in fine*, que dans les discussions de salon, et même à la Cour, les questions relatives à la cherté du pain, à la productivité agricole ne soient plus taboues[552]. Voltaire traduira très bien cette situation en rappelant que « *vers l'an 1750, la nation, rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore, et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés* »[553].

2.1. La question agricole à l'époque des Lumières

2.1.1. Vers des réformes indispensables

Au travers de l'action des philosophes, grâce aux travaux de savants et d'agronomes qui insistaient sur le fait qu'une autre agriculture était possible, en vertu de témoignages venus en particulier d'Angleterre, un nombre minoritaire mais toujours croissant d'hommes politiques, de nobles, de philanthropes et de personnalités influentes s'est penché sur les conditions nécessaires au redéploiement des productions animales et végétales. Tous avaient en commun d'accompagner leur volontarisme d'un regard sur le monde paysan empreint d'un intérêt inconnu au cours des siècles précédents, d'une reconnaissance souvent explicite de son importance, l'estimant capable de garantir un mieux-être pour les sociétés à venir grâce à ses possibilités de progression. Dans un conte philosophique célèbre publié en 1726, *Les Voyages de Gulliver*, Jonathan Swift[554] s'inscrit parfaitement dans l'esprit des Lumières lorsqu'il fait dire à son personnage : « *Pour lui toute la science du gouvernement se ramenait à quelques principes très simples, au sens commun et à la raison, à la justice et à la bonté, au jugement rapide des causes civiles et criminelles et à quelques autres choses très banales qui ne valent pas d'être prises en considération. Et il me dit avoir comme opinion que celui qui ferait pousser deux épis de blé ou deux brins d'herbe sur un coin de sol qui n'en nourrissait qu'un seul, celui-là aurait mérité bien mieux de l'humanité et aurait rendu un service plus grand à son pays que toute l'engeance des politiciens mise ensemble* »[555].

[552] TAINE H., opus cité, p. 219-221.

[553] VOLTAIRE (1765), Dictionnaire philosophique, 5e édition, article Blé.

[554] Jonathan Swift (1667-1745), prêtre anglican et satiriste anglo-irlandais.

[555] SWIFT J., Les voyages de Gulliver. Brobdingnag. Gallimard Folio, éd. de 1989, p. 175.

Soumis à une pression fiscale écrasante, parfois arbitraire[556], le peuple des campagnes françaises survit mais n'innove pas. Bien souvent, le grain permet de répondre aux frais de culture, à la dime et à l'impôt ; les produits de l'élevage (moutons, porcs, laine, volaille, œufs…), les fruits et les légumes couvrent tant bien que mal le montant des baux[557]. La nourriture quotidienne reste à base de pains, de galettes ou de gruaux confectionnés avec de l'orge, de l'avoine ou du sarrasin, accompagnés de légumes et de laitages. Cette frugalité ordinaire du paysan s'accompagne bien souvent de l'affichage d'un mode de vie volontairement austère pour ne pas donner prise aux percepteurs et aux hommes de loi. Vers 1730, Jean-Jacques Rousseau témoigne de cette attitude en racontant sa mésaventure chez un paysan aisé qui, l'ayant accueilli avec méfiance accepta finalement de le restaurer fort honnêtement de jambon et d'omelette. Devenu subitement inquiet et refusant tout argent du voyageur, l'homme finit par avouer l'origine de ses craintes, laissant entendre « *qu'il cachait son vin à cause des aides, qu'il cachait son pain à cause de la taille, et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim* »[558]. La misère des campagnes, souvent réelle, mais dont les signes extérieurs sont affichés de façon volontaire, ressort parfaitement des propos d'Arthur Young en 1788 lorsqu'il s'étonne de la quasi-absence de vitres aux fenêtres des chaumières, ou de l'exposé de Lamoignon de Malesherbes à la tribune de la Société royale d'agriculture en 1790[559].

Outre cette fuite devant l'impôt au premier rang desquels se trouve la taille, le manque de dynamisme du monde agricole a d'autres causes. Tout d'abord le problème foncier. Les propriétés les plus étendues appartiennent à la noblesse, au clergé et à une fraction de la bourgeoisie qui trouvent dans le sol un placement sécurisant, bien que de faible rapport. Les terres de la noblesse et du clergé sont ordinairement mal dirigées en raison des charges occupées par leur propriétaire ou de son éloignement régulier à la Cour. En fait, elles sont le plus souvent abandonnées à longueur d'année à des délégataires chargés de collecter les revenus au nom du seigneur sans jamais participer à un quelconque effort d'amélioration des sols ou des pratiques. À de rares exceptions près, et bien qu'intéressés par les revenus, ces propriétaires absents sont curieusement indifférents à la mise en valeur de leurs domaines. Young, qui les dépeint comme des gens du monde plus occupés de causerie et de chasse, s'en étonne vivement : « *La noblesse française n'a pas plus l'idée de se livrer à l'agriculture ou d'en faire un sujet de conversation, sauf en théorie, et comme on parlerait d'un métier ou d'un engin de marine, que de toute autre chose contraire à ses habitudes et à ses occupations journalières* »[560].

La pression négative exercée par l'administration royale et la noblesse sur le monde paysan ne tient pas seulement au mépris ordinaire d'une classe imbue de sa supériorité. L'injustice relève aussi d'une méconnaissance profonde des réalités. La situation de la

[556] VAUBAN (1708), La dîme royale, p. 38 et suivantes.

[557] LAVOISIER A.-L. de, De la richesse territoriale du royaume de France. Éd. CTHS de 1988, p. 226.

[558] ROUSSEAU J.-J., Confessions, IV. Voir aussi VAUBAN, La dîme royale, p. 53-54 ; BOISGUILBERT, Le détail de la France, p. 53 ; PATTULLO H., opus cité, p. 185-187 ; TOCQUEVILLE A. de, L'ancien régime et la Révolution, p. 213.

[559] PASSY L. (1912), Histoire de la Société nationale d'agriculture de France, tome 1 (1761-1793), p. 4.

[560] TAINE H., Les origines de la France contemporaine – L'ancien régime. Éd. Robert Laffont, Coll. Bouquins de 1990, p. 42.

plupart des ruraux, corvéables à volonté, est bien illustrée par une anecdote survenue dans la région de Sézanne à l'automne 1725, telle que rapportée par le marquis d'Argenson qui sera plus tard ministre des Affaires étrangères sous Louis XV.

Précarité de la condition paysanne

« *Je n'oublierai jamais l'horreur des calamités que l'on souffrit en France lorsque la reine Marie Leczinska y arriva. Une pluie continuelle avait ruiné la récolte et la famine était encore accrue par la mauvaise administration de M. le Duc. Ce gouvernement quoi qu'on en ait dit, fit plus de mal par sa négligence que par des vues intéressées. On donna des secours très coûteux pour faire venir des blés étrangers. Cela ne fit qu'accroître les alarmes et conséquemment la cherté… En ce moment, il s'agissait des moissons et des récoltes de toutes sortes qu'on n'avait encore pu amasser à cause des pluies continuelles. Le pauvre laboureur guettait un moment de sécheresse pour les recueillir. Cependant, il était occupé d'une autre manière. On avait fait marcher le paysan pour raccommoder les chemins où la reine devait passer et ils n'en étaient que pires au point que Sa Majesté faillit plusieurs fois se noyer… Les chevaux des équipages étaient sur les dents. On avait commandé les chevaux de paysans à dix lieues à la ronde pour tirer les bagages. Les seigneurs et dames de la suite voyant leurs chevaux harassés prenaient goût à se servir des misérables bêtes du pays. On les payait mal et on ne les nourrissait pas du tout. Quand les chevaux commandés n'arrivaient pas, on faisait doubler la traite aux chevaux du pays dont on était saisi. J'allai me promener le soir après souper sur la place de Sézanne. Il y eut un moment sans pluie. Je parlai à de pauvres paysans ; leurs chevaux tout attelés passaient la nuit en plein air. Plusieurs me dirent que leurs bêtes n'avaient rien mangé depuis trois jours… À la suite de toutes ces corvées pour la campagne arrivèrent des ordres de fournir à Paris une certaine quantité de blés à vingt lieues à la ronde. Le malheureux pays dont je parle y fut compris. Il y avait eu à Paris des séditions sérieuses. Le pain y avait monté plus cher qu'en 1709… Il fallait voir la désolation du plat pays. On regardait ces grains envoyés à Paris comme ne devant jamais être payés ; ils le furent pourtant par la suite.* »

Mémoires et journal inédit du Marquis d'Argenson, I, p. 198-200.

Parmi les porteurs des idées les plus radicales visant à réformer l'impôt et à redynamiser l'agriculture, on trouve pourtant des nobles. Un des premiers, et non le moindre, fut Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban (1633-1707). Le grand architecte militaire qui a parcouru le royaume en tous sens au service de Louis XIV s'est convaincu « *que la vraie richesse d'un royaume consiste dans l'abondance des denrées, dont l'usage est si nécessaire au soutien de la vie des hommes, qui ne sauraient s'en passer* » et « *que de tout temps, on n'avait pas eu assez d'égard en France pour le menu peuple, et qu'on en avait fait trop peu de cas ; aussi c'est la partie la plus ruinée et la plus misérable du royaume ; c'est elle, cependant, qui est la plus considérable par son nombre et par les services réels et effectifs qu'elle lui rend ; car c'est elle qui porte toutes les charges, qui a toujours le plus souffert, qui souffre encore le plus ; et c'est sur elle aussi que tombe toute la diminution des hommes qui arrive dans le royaume* »[561]. Vauban constate que l'impôt qui pèse sur les paysans – les tailles royales en particulier – a tué chez la plupart toute initiative visant à produire plus et mieux, qu'il est indispensable de réformer le système en profondeur pour améliorer la culture des terres et insuffler du dynamisme chez les laboureurs. Il propose donc un

[561] VAUBAN (1708) La dîme royale, p. 28 et préface, p. 20-21.

projet de « dime royale » pour remplacer les tailles. Le prélèvement serait assis sur une révision du cadastre et affermé pour trois, six ou neuf ans comme l'est déjà la dime due au clergé. Point de laxisme cependant : les fermiers ne peuvent demander aucune diminution de cette imposition « *pour tous les accidents qui pourraient arriver de gelée, de grêle, d'emmiellure, et autres semblables* »[562]. Le revenu du Roi doit être assuré, comme l'est celui des ecclésiastiques.

Dans le contexte de l'époque, de telles idées sont réalistes et généreuses, mais elles comportent des propositions politiquement très périlleuses. Notamment d'élargir l'assiette de l'impôt en y assujettissant tous les possédants qui en étaient exempts… et de simplifier le système du recouvrement pour en faire baisser le cout, éviter les abus et les fraudes de la part des commis de l'État. Vauban présenta en vain son projet en 1695, puis en 1707. Ministres, nobles, religieux, percepteurs, gabelous… tous s'y opposèrent et le pouvoir royal lui-même recula devant une telle évolution dont il craignait les conséquences.

Bien méconnu par les historiens du XIX^e^ siècle, on trouve parmi les précurseurs Pierre Le Pesant de Boisguilbert (1646-1714). Dans *Le Détail de la France, la cause de la diminution de ses biens et la facilité du remède* (1696), il dresse un tableau accablant de la situation financière du pays et de son agriculture, évoquant la misère des laboureurs, les immenses étendues de vignes abandonnées, de terres plus mal cultivées qu'elles ne l'étaient au temps d'Henri III[563]. Décriant les fermages dissuasifs, pourfendant les incohérences de la ponction fiscale et ses modes de prélèvement, il attaque les tailles, les aides et les prélèvements excessifs d'une administration aveugle qui écrase le petit peuple des paysans, commerçants et artisans… Il insiste sur le fait que « *le meilleur terroir du monde ne diffère en rien du plus mauvais lorsqu'il n'est pas cultivé, comme il arrive à l'Espagne* », souligne l'importance cruciale de la fertilisation des terres : « *L'âme de l'agriculture et du labourage est l'engrais des terres, ce qui ne peut se faire sans bestiaux ; on n'oserait presque en avoir la quantité nécessaire quand même on le pourrait, de peur de le payer au double par l'envie des voisins. En sorte qu'il est ordinaire de voir des paroisses où il y avait autrefois 1000 ou 1200 bêtes à laine, n'en avoir pas le quart présentement : ce qui oblige d'abandonner une partie des terres, dont les fonds ne sont pas très bons naturellement, parce qu'ayant besoin d'améliorations, on ne peut, ou on n'oserait les y faire, ce qui est une perte générale pour l'État, qui n'a pas d'autres biens que la culture de ses terres* »[564].

Boisguilbert propose différentes réformes au rang desquelles la libre circulation des grains afin de mieux lutter contre les disettes, de dynamiser le commerce entre les différentes régions du royaume en levant les obstacles que constituent les péages, taxes et droits multiples que subit une marchandise agricole destinée à voyager depuis les zones de production excédentaires vers les marchés de consommation. Il insiste surtout pour une nouvelle répartition de la taille sur les riches et les pauvres au prorata de leurs revenus.

[562] VAUBAN (1708), La dîme royale, p. 47.

[563] BOISGUILBERT (P. Le Pesant de) (1696), Le Détail de la France ou la France ruinée sous le règne de Louis XIV, p. 17, 20… Chez P. Marteau.

[564] BOISGUILBERT P. (1696), opus cité, p. 53 et 62.